

Réf: Dossier N° 099796

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AFRICAN MAGIC COMPANY »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME  
TRANCHE, Lot 319, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 13/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN MAGIC COMPANY »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE, dans l'UEMOA, et à l'International :

- l'import/export, commerce général, prestations de services

- Achat et vente de matières premières notamment le café, le cacao, l'anacarde et des denrées alimentaires. Le négoce et la distribution de ces produits

- Achat et vente de tous produits manufacturés ;

- Représentations diverses

- Intermédiation ;

- Transformation de produits tropicaux

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE, Lot 319, Ilot 32

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO MAMADOU (GÉRANT), M FOUNDIO BROULAYE (COGÉRANT), M ABDOULAYE SOUMAHORO (COGÉRANT), M ZALLE MAHAMADI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02327 du 26/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17988/GTCA/RC/2022 du 26/04/2022

